Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260716-2026_0050-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 JUILLET 2026

Date de convocation :
8 juillet 2026

Date d'affichage :
8 juillet 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le jeudi seize juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET, Sylvain FRELAUT, Laure AUREGAN, Damien MACE

Absente excusée : Claudie LE MEHAUTE

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/050 : SALLE DES FETES - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE MENUISERIE

Dans le cadre de la mise à niveau de la salle des fêtes, il est proposé de rénover l'accès soit :
Deux vitrages, pose de lambris PVC et ossature bois et plinthes PVC :

Un devis a été reçus :

Entreprise	Vitrage	Lambris + ossature	Plinthes	Débarras déchetterie	TOTAL HT
APERT MATHIEU	**716.45 € HT**	**2775.78 € HT**	**159.60 € HT**	**43.40 € HT**	**3695.23€**

(TVA : 10%)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de retenir la proposition de APERT MATHIEU pour un montant de 3695.23€ HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document dans le cadre de cette opération.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE